

Fiche réalisée par l'ALEC Lyon - Mise à jour 04/2024 (TC)

Pour bénéficier de l'aide [MaPrimeRénov' parcours accompagné](#), il faut être accompagné par une structure agréée Mon Accompagnateur Rénov' (MAR). Ce professionnel vous accompagne tout au long de votre projet de travaux en proposant un appui technique, administratif, social et financier.

## Quels sont les prestations obligatoires assurées par Mon Accompagnateur Rénov' ?

La mission du MAR se décompose en 5 tâches :

- Définition du projet de travaux : visite du logement, réalisation ou sous-traitance de l'audit énergétique, conseils sur les travaux
- Appui aux démarches administratives et pour mobiliser les différentes aides, afin de diminuer le reste à charge
- Conseils pour la sélection des entreprises et le choix des devis
- Visite du logement post-travaux
- Conseils en fin de chantier

Deux visites à minima sont obligatoires dans les prestations proposées par le MAR.

## Qui sont les structures agréées ?

Pour devenir Mon Accompagnateur Rénov', une structure doit faire une demande d'agrément auprès des services de l'Anah.

Avant tout signature de devis auprès d'un MAR, il est nécessaire de demander et vérifier les pièces suivantes auprès du MAR :

- Son contrat type afin de vérifier quel l'ensemble des tâches obligatoires sont présentes
- Son assurance à jour
- Son attestation RGE audit à jour et si sous traitance de l'audit, le RGE du sous-traitant

Mon Accompagnateur Rénov' est une prestation, il est nécessaire de réaliser à minima 3 devis pour s'assurer de l'adaptation des prix proposées aux différentes prestations (obligatoires et facultatives).

Vous trouverez ci-dessous une liste des entreprises agréées sur le territoire du Rhône et de la métropole de Lyon, et faisant partie de [l'annuaire des professionnels de la rénovation performante](#) :

Nom de la structure	Téléphone	Adresse mail	Type structure	Réalise l'audit ou le sous traite
Airial architectures	04 72 33 18 31	<a href="mailto:mar@airial-architectures.fr">mar@airial-architectures.fr</a>	Architecte	Réalisation de l'audit
Atelier Miwa	06 74 76 89 20	<a href="mailto:contact@atelier-miwa.fr">contact@atelier-miwa.fr</a>	Architecte	Réalisation de l'audit
Atyc	04 51 08 87 16	<a href="mailto:mar@atyc.fr">mar@atyc.fr</a>	Architecte	Réalisation de l'audit
Bâtir Positif	07 56 91 19 28	<a href="mailto:mar@batirpositif.com">mar@batirpositif.com</a>	Bureau d'étude	Réalisation de l'audit
BCS	04 72 01 88 06	<a href="mailto:contact@ingenierie-bcs.com">contact@ingenierie-bcs.com</a>	Bureau d'étude	Réalisation de l'audit
Hodeca	07 82 70 48 02	<a href="mailto:mar@hodeca.fr">mar@hodeca.fr</a>	Bureau d'étude	Réalisation de l'audit
IthaqueVillurbanne	04 28 29 98 78	<a href="mailto:contact@ithaque-renovation.fr">contact@ithaque-renovation.fr</a>	Bureau d'étude	Réalisation de l'audit
Stéphane Dubail architecte	06 81 85 03 70	<a href="mailto:dubail.architecte@gmail.com">dubail.architecte@gmail.com</a>	Architecte	Réalisation de l'audit
Or-Architecte	06 95 20 27 64	<a href="mailto:contact@or-architecte.fr">contact@or-architecte.fr</a>	Architecte	Sous traite l'audit

Les professionnels référencés dans cette liste mettent en œuvre des solutions qui s'inscrivent dans l'objectif de division par 4 des consommations d'énergies et d'émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2050. Ces professionnels ont :

- Réalisé un entretien avec l'Alte 69 ou l'Alec Lyon
- Signé la [charte d'engagement](#)
- Justifié de la réalisation de plusieurs projets ayant atteint le niveau BBC justifiés par un audit ou un calcul thermique, et ayant réalisé un test d'étanchéité à l'air

Il est possible de trouver d'autres structures agréées Mon Accompagnateur Rénov' via l'annuaire disponible sur le site <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/mon-accompagnateur-renov>.